

INSTRUCTEUR(RICE) DU DROIT DES SOLS AU SEIN DU PÔLE AMÉNAGEMENT

Un (e) instructeur (rice) du droit des sols qui sera chargé (e) des missions suivantes sous la direction de la responsable du service planification territoriale/instructions des autorisations d'urbanisme :

Missions principales

- En parfaite collaboration avec les agents instructeurs déjà en poste, instruction des autorisations des droits des sols : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme, concernant des dossiers tant en zone urbaines, à urbaniser, naturelles ou agricoles.
- Conseils et assistance auprès des communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et des communes adhérentes au service hors CASO
- Dans le cadre de la polyvalence du service : accueil physique et téléphonique, renseignements des notaires, des professionnels et des particuliers sur les questions liées au droit de l'urbanisme, les autorisations et documents d'urbanisme, le cadastre,
- Gestion administrative en lien avec l'activité exercée : envoi des ADS, courriers, réponse en cas de contentieux...
- Réception, enregistrement et préparation des dossiers d'autorisations liées au droit des sols.

Compétences requises

- Connaissance en urbanisme réglementaire confirmée (droits des sols et planification)
- Très bonne connaissance du code de l'urbanisme
- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office)
- Maîtrise du logiciel métier Géoxalis appréciée
- Qualités rédactionnelles requises.

Profil

- Esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Sens du service public et du travail en équipe
- Rigueur et organisation
- Savoir rendre compte

Formation ou expérience

- BAC + 2 ou bonne expérience dans le domaine de l'urbanisme, au moins 3 ans
- Agent du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

POSTE À TEMPS COMPLET À POURVOIR AU 1 OCTOBRE 2019